

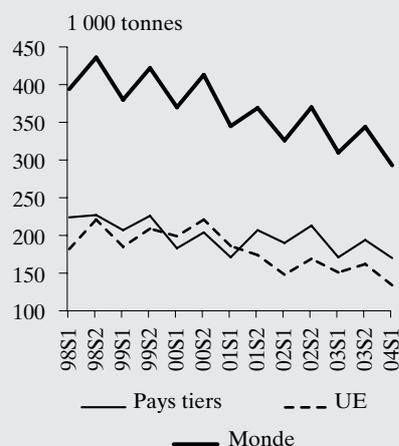
Viande de volaille : poursuite de la dégradation de la balance

La France est le deuxième exportateur de viande de volaille à destination des pays de l'Union européenne après les Pays-Bas. Fortement exportatrice, la France vend pour moitié sur pays tiers. Concurrencée par le Brésil et la Thaïlande, elle enregistre depuis 1998 une érosion progressive de ses parts de marché vers les pays tiers et dans l'Union européenne. Au premier semestre 2004, les exportations totales de viande de volaille (305 000 tonnes) se replient de 5 % en quantité par rapport au premier semestre 2003, portant à 25 % le recul depuis le premier semestre 1998. À l'inverse, nos importations (102 000 tonnes) enregistrent une hausse de 4 % portant à 42 % leur progression depuis le premier semestre 1998.

Réduction des expéditions françaises vers l'Union européenne

Au premier semestre 2004, les exportations françaises de viande de volaille atteignent leur niveau le plus bas. Vers nos partenaires de l'Union européenne,

Baisse des exportations françaises de viandes de volaille



Source : Douanes

elles se replient de 11 % par rapport au premier semestre 2003. À l'exception notable de l'Italie et de l'Espagne, nos exportations baissent avec la quasi-totalité des pays de l'Union européenne, y compris avec l'Allemagne, notre premier client. La peste aviaire du printemps 2003 aux Pays-Bas et en Belgique a permis à la France de gagner des parts de marché dans ces pays. En effet, les exportations ont augmenté de 20 % vers les Pays-Bas et de 18 % vers la Belgique au premier semestre 2003 par rapport à la même période de 2002. Mais cette embellie a été de courte durée. Au premier semestre 2004, les exportations se replient de 32 % à destination des Pays-Bas et de 18 % à destination de la Belgique, retrouvant ainsi leur plus faible niveau depuis 1998. Les exportations françaises de viande de volaille vers les pays tiers sont particulièrement basses. Cependant, elles restent stables par rapport au premier semestre 2003 même si elles diminuent vers nos principaux clients l'Arabie saoudite et la Russie, respectivement de 17 % et 25 %. La validation de certificats sanitaires pour les viandes et les prix plus attractifs de nos concurrents pèsent sur les exportations à destination de la Russie.

Augmentation des importations en provenance de l'Union européenne à quinze

Les importations françaises de viande de volaille, qui proviennent à plus de 90 % de l'Union européenne atteignent des niveaux record au premier semestre 2004. Nos approvisionnements en provenance de nos partenaires de l'Union européenne à quinze s'inscrivent en hausse de 6 % par rapport au premier semestre 2003. Elles

augmentent surtout avec la Belgique et le Royaume-Uni qui sont avec les Pays-Bas nos principaux fournisseurs. À l'inverse, elles se replient de 16 % en provenance des pays tiers en raison de la forte baisse de nos achats de préparations à base de volaille. Après avoir atteint un niveau record au premier semestre 2003, elles chutent de plus de 70 % au premier semestre 2004 à cause du passage des quantités importées de Thaïlande de 2 500 t à 230 t. En revanche, les importations de viandes fraîches et congelées progressent de près de 20 %, surtout en provenance de la Pologne et de la Bulgarie.

Accentuation de la pénétration du marché européen par les pays tiers et les nouveaux adhérents de l'Union

Après avoir atteint des niveaux record au second semestre 2003, les importations de l'Union européenne à quinze de viande de volaille diminuent de 20 % pour les cinq premiers mois de 2004 par rapport à la période correspondante de 2003. Cette baisse est surtout due à l'arrêt des importations de viandes saumurées du Brésil et de la Thaïlande avec la modification de la réglementation sur le salage des viandes. Les importations de viandes fraîches et congelées fléchissent de 2 %. À cause de l'épidémie de grippe aviaire qui a touché l'Asie du Sud-Est, les approvisionnements en provenance de Thaïlande se replient de près de 30 % sur les cinq premiers mois de 2004 par rapport aux cinq premiers mois de 2003. Ainsi il n'y a pas, comme au semestre précédent, compensation du repli des viandes saumurées par les viandes fraîches et congelées. En revanche, les importations de préparations à base de volaille augmentent de 25 %. Leur part dans l'ensemble

commerciale française

des importations de viande de volaille passe de 28 % à 43 % entre les cinq premiers mois de 2003 et les cinq premiers mois de 2004. Elles proviennent essentiellement du Brésil et de la Thaïlande dont les viandes cuites ne sont pas frappées d'embargo comme les viandes crues en raison de la grippe aviaire. Les importations de viandes préparées proviennent également des dix nouveaux partenaires de l'Union européenne qui se positionnent sur ce créneau. Ils ont fourni à l'UE à 15 plus de 9 000 tonnes de janvier à mai 2004 contre moins de 4 000 tonnes au cours des mêmes mois de 2003. Globalement, les importations de viandes de volaille en provenance des dix nouveaux partenaires de l'Union européenne sont en progression continue, passant de 66 000 tonnes au second semestre 1998 à 102 000 tonnes au second semestre 2003. Elles s'inscrivent en hausse de près de 10 % sur les cinq premiers mois de 2004 par rapport à la période correspondante de 2003. Elles avaient progressé de 20 % entre les deuxièmes semestres 2002 et 2003. Elles proviennent principalement de la Hongrie et de la Pologne.

La grippe aviaire entraîne un fléchissement des importations de viandes de volaille de l'UE à 15

